



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

***Séance du lundi 26 novembre 2007***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/11/2007

**D - 20070583**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 26 novembre Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK (*présente jusqu'à 18h30*), M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE (*présente jusqu'à 18h*), M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ (*présente jusqu'à 17h30*), Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (*présent jusqu'à 18h*), M. Jean-Michel PEREZ, (*présent jusqu'à 18h50*), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET (*présente jusqu'à 18h30*), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

**Excusés :**

Mme Anne-Marie CAZALET, M. Jacques VALADE, Mme Mireille BRACQ, M. Jacques COLOMBIER,

## **Budget de l'exercice 2007. Décision Modificative N° 2**

M. Jean-Paul JAUFFRET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après le vote du Budget et compte tenu des derniers éléments d'exécution budgétaire, il apparaît nécessaire de procéder à des transferts de crédits relatifs à des modifications de chapitres budgétaires. Compte tenu des éléments nouveaux non connus lors du vote du budget, il convient d'inscrire de nouvelles dépenses et recettes réelles ainsi que les opérations d'ordre budgétaire s'y rapportant. Il faut préciser que l'ensemble de ces opérations est neutre du point de vue de l'équilibre budgétaire et représente une augmentation en dépenses et en recettes réelles de 1,3 % du montant global du Budget.

La Décision modificative n° 2 sera la dernière de l'année, elle contient essentiellement des transferts de crédits (changements d'imputation comptable, virements d'une section à l'autre) qui sont équilibrés, budgétairement neutres et qui ont pour objet d'ajuster les comptes en fin d'exercice.

Un certain nombre d'opérations sont cependant nouvelles et doivent faire l'objet de financements complémentaires. Il s'agit principalement, en charge nette, des affaires suivantes :

Crédits complémentaires	
<b>Personnel</b>	<b>5 M€</b>
<b>Subventions diverses</b>	<b>0,36 M€</b>
<b>Bordeaux 2013</b>	<b>0,12 M€</b>
<b>Energie</b>	<b>1 M€</b>
<b>Carburants</b>	<b>0,31 M€</b>
<b>Fonctionnement divers</b>	<b>0,54 M€</b>
<b>SIVU restauration scolaire</b>	<b>0,8 M€</b>
<b>Agora 2008</b>	<b>0,15 M€</b>
<b>Titres annulés</b>	<b>0,09 M€</b>
<b>Subventions d'équipement</b>	<b>0,11 M€</b>
<b>Divers investissements</b>	<b>0,21 M€</b>
<b>Loyer Palais des Congrès</b>	<b>- 0,28 M€</b>
<b>SBEPEC</b>	<b>- 0,41 M€</b>
<b>Economies réalisées</b>	<b>- 1,35 M€</b>

Le financement correspondant s'établit de la façon suivante :

<b>Droits de mutation :</b>	<b>3,03 M€</b>
<b>F.C.T.V.A.</b>	<b>1,2 M€</b>
<b>Casino :</b>	<b>0,3 M€</b>
<b>Subventions Bordeaux 2013 :</b>	<b>0,09 M€</b>
<b>Subventions Investissement diverses :</b>	<b>1,03 M€</b>
<b>Cessions complémentaires :</b>	<b>0,7 M€</b>
<b>Rôles supplémentaires :</b>	<b>0,19 M€</b>
<b>Autres recettes diverses :</b>	<b>0,11 M€</b>

VU l'article L 112-11 du C.G.C.T.

VU la loi 96-142 du 21 février 1996,

Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2007.

Ladite décision modificative s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

➤ **En recettes à la somme de 5 446 564.81 Euros**

dont : 5 106 354.12 Euros pour la Ville

dont : 340 210.69 Euros pour la Régie des Sports et Loisirs

➤ **en Dépenses à la somme de de 5 446 564.81 Euros**

dont : 5 106 354.12 Euros pour la Ville

dont : 340 210.69 Euros pour la Régie des Sports et Loisirs

**ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE  
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE  
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 novembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Paul JAUFFRET**  
**Adjoint au Maire**

